



GUIDE POUR LES FORMATEURS

Les billets et les pièces en euros



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
LES BILLETS EN EUROS	
Caractéristiques générales	5
Les principaux signes de sécurité	7
Les autres signes de sécurité	12
LES PIÈCES EN EUROS	
Caractéristiques générales et signes de sécurité	14
LES BILLETS SUSPECTS ET ENDOMMAGÉS	
Mesures prises par la BCE et les banques centrales nationales	16
La remise en circulation des billets par les professionnels appelés à manipuler ou délivrer des espèces	17
Que faire en présence d'un billet suspect ?	18
Que faire des billets mutilés ou endommagés ?	19
L'IMPRESSION DES BILLETS	20
COORDONNÉES	22





L'euro est la monnaie unique d'un grand nombre de pays de l'Union européenne, qui composent la zone euro. Plus de 300 millions de personnes au sein de la zone euro utilisent les billets et les pièces en euros pour les paiements en espèces. En outre, entre 10 % et 20 % de l'encours des billets

en euros en circulation (en valeur) sont utilisés hors de la zone euro. Inévitablement, l'importance et la dimension internationale acquise par l'euro en font une cible privilégiée pour les faux-monnayeurs. Cette menace reste toutefois contenue. Grâce aux signes de sécurité, qui font appel à des technologies de pointe, les billets en euros sont sûrs et leur authenticité est facile à vérifier. Il convient néanmoins d'être vigilant. Afin de décourager le faux-monnayage, les professionnels manipulant des espèces dans les banques, le secteur de la distribution, les restaurants et d'autres établissements, où les sommes manipulées sont importantes, doivent bien connaître les billets et les pièces en euros.

Ce guide a été élaboré à l'intention des formateurs formant ces professionnels. Il fournit les informations essentielles concernant le graphisme et les signes de sécurité des billets et des pièces en euros. Le CD-ROM qui l'accompagne contient une présentation PowerPoint que l'on peut individualiser en fonction des besoins du groupe cible ainsi qu'une présentation interactive des signes de sécurité des billets. Ces deux applications peuvent être utilisées dans le cadre d'un stage de formation ou téléchargées sur le site Intranet de votre société.

En outre, ce guide traite des contrôles de qualité que les professionnels doivent effectuer sur les billets en euros avant de les remettre en circulation. Les billets de mauvaise qualité, par exemple ceux qui sont sales, doivent être remis à une banque ou retournés directement à la banque centrale nationale. Il vaut mieux ne pas les remettre en circulation, les signes de sécurité des billets propres pouvant être vérifiés plus facilement. Le guide donne également certains conseils utiles sur le comportement à adopter lorsqu'un client paie avec des billets douteux.

Les connaissances que vous transmettez en votre qualité de formateur apportent une contribution précieuse à la prévention de la contrefaçon et aux efforts en vue de préserver la confiance du public dans l'euro.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les billets et les pièces en euros auprès de la Banque centrale européenne ou de votre banque centrale nationale, dont vous trouverez les coordonnées aux pages 22 et 23.



Style architectural « classique »



120 mm x 62 mm Gris

Style architectural « roman »



127 mm x 67 mm Rouge

Style architectural « gothique »



133 mm x 72 mm Bleu

Style architectural « Renaissance »



140 mm x 77 mm Orange

Style architectural « baroque et rococo »



147 mm x 82 mm Vert

Style architectural « verre et acier »



153 mm x 82 mm Brun-jaune

Style architectural « Architecture moderne du XX^e siècle »



160 mm x 82 mm Violet

LES BILLETS EN EUROS

Caractéristiques générales

LE GRAPHISME

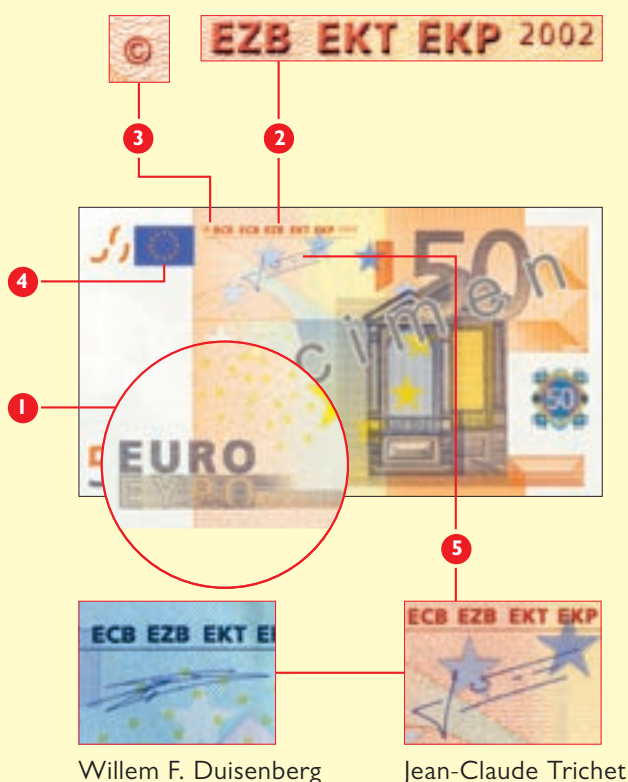
Les sept billets de banque en euros ont été conçus autour d'un thème graphique commun – les « Époques et styles architecturaux en Europe ». Les billets (et les pièces) ont cours légal dans l'ensemble des pays de la zone euro.

Au recto, les fenêtres et portails symbolisent l'esprit d'ouverture et de coopération qui règne en Europe. Les douze étoiles de l'Union européenne illustrent le dynamisme et l'harmonie dans l'Europe contemporaine.

Le verso de chaque billet représente un pont évoquant l'une des sept périodes de l'histoire de l'architecture européenne. Ce pont symbolise par métaphore l'étroite coopération et la communication entre les peuples européens et entre l'Europe et le reste du monde.

DÉTAILS

- 1 Le nom de la monnaie apparaît à la fois en caractères romains (EURO) et grecs (ΕΥΡΩ).
- 2 Les initiales de la Banque centrale européenne sont reproduites dans leurs cinq variantes – BCE, ECB, EZB, EKT et EKP – représentant les onze langues officielles que l'Union européenne comptait à la date de l'introduction initiale des billets en euros.
- 3 Le symbole © indiquant les droits d'auteur.
- 4 Le drapeau de l'Union européenne.



- 5 La signature du président de la Banque centrale européenne. Les billets en euros portent la signature de Willem F. Duisenberg, le premier président de la Banque centrale européenne, ou celle de Jean-Claude Trichet, qui lui a succédé le 1^{er} novembre 2003. Les billets portant l'une ou l'autre signature sont valides.

LES BILLETS EN EUROS

Caractéristiques générales

COMMENT RECONNAÎTRE UN BILLET AUTHENTIQUE

À l'aide d'une imprimante ou d'une photocopieuse couleur, il est possible d'obtenir des copies de bonne qualité de n'importe quel document imprimé. Pour cette raison, un certain nombre de signes de sécurité – décrits ci-après – ont été incorporés dans les billets afin de les protéger contre la contrefaçon. Ces signes permettent de reconnaître facilement un billet authentique. Il est difficile d'imiter parfaitement, sur une contrefaçon, l'ensemble des signes de sécurité.

Il convient de noter que certaines caractéristiques des billets peuvent s'altérer si ceux-ci ne sont pas manipulés avec soin. Par exemple, il se peut que le papier d'un billet ayant été lavé accidentellement émette une lumière vive sous une lampe ultraviolette.

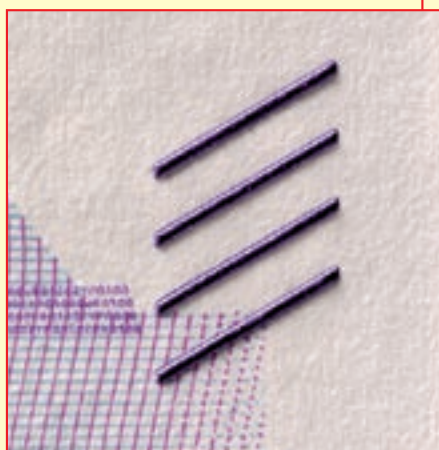
Touchez, regardez et inclinez le billet afin de vérifier son authenticité.

LES CARACTÉRISTIQUES À L'INTENTION DES AVEUGLES ET DES MALVOYANTS

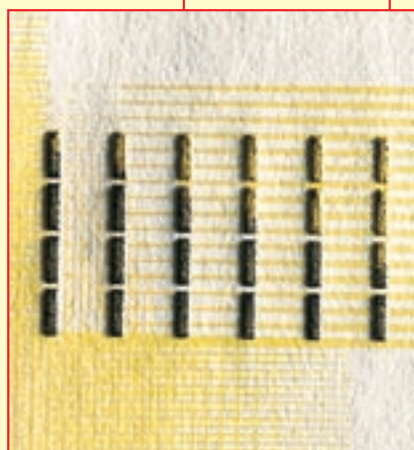
L'Union européenne des aveugles a été consultée au sujet du graphisme des billets, qui comportent quatre caractéristiques permettant aux personnes aveugles et malvoyantes de reconnaître les différentes coupures. Chacun des billets de la gamme se caractérise par :

- des dimensions différentes – la taille augmente avec la valeur faciale,
- une couleur dominante, les billets qui se suivent dans la gamme présentant des couleurs contrastées (par exemple, le billet de 10 euros est à dominante rouge et celui de 20 euros est à dominante bleu),
- des chiffres en gras et de grande dimension,
- l'impression en relief (ou en taille-douce) qui rehausse le dessin du billet sur certaines parties.

Les billets de 200 euros et de 500 euros comportent des marques tactiles imprimées près de la bordure des billets.



Marques tactiles du billet de 500 euros



Marques tactiles du billet de 200 euros

Les principaux signes de sécurité

- L'impression en relief (ou l'impression en taille-douce)
- Le filigrane
- Le fil de sécurité
- Le nombre incomplet (ou l'effet de transvision)
- L'hologramme (bande ou pastille holographique)
- La bande iridescente et le nombre à couleur changeante

La fabrication des billets de banque en euros fait appel à des technologies de pointe en matière d'impression. Elles s'appliquent notamment à certains signes de sécurité. Ces derniers permettent de faire facilement la distinction entre un billet authentique et une contrefaçon, sans qu'il soit nécessaire de disposer d'un équipement spécial. En fait, il vous suffit de toucher, de regarder et d'incliner le billet.



TOUCHEZ le **papier** du billet. Il doit être ferme et craquant. L'**impression en relief** produit un effet perceptible au toucher : passez votre doigt sur le recto du billet – ou grattez légèrement avec l'ongle – et vous constaterez un léger relief.



REGARDEZ le billet. Si vous l'examinez par transparence, vous observez le **filigrane**, le **fil de sécurité** et le **nombre incomplet**. Ces trois signes de sécurité sont visibles au recto et au verso d'un billet authentique.



INCLINEZ le billet et examinez la **bande ou la pastille holographique**, la **bande iridescente** (sur les billets de 5, 10 et 20 euros) et le **nombre à couleur changeante** (sur les billets de 50, 100, 200 et 500 euros).

- **Vérifiez toujours plusieurs signes de sécurité.**
- **Si vous avez un doute, comparez le billet suspect avec un billet que vous savez authentique.**

LES BILLETS EN EUROS

Les principaux signes de sécurité

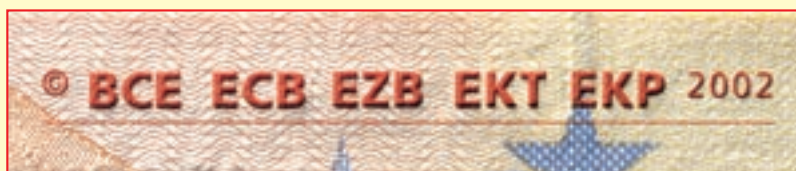
LE PAPIER DES BILLETS

Le papier des billets est fabriqué à partir de pur coton. Un billet propre doit avoir une texture ferme et une sonorité craquante (et ne doit pas être mou ou cireux).

L'IMPRESSION EN RELIEF

L'impression en taille-douce, ou en relief, produit un effet perceptible au toucher sur le motif principal et sur certaines autres parties, au recto du billet.

Les billets de 200 euros et de 500 euros comportent des marques tactiles à l'intention des malvoyants, situées près de la bordure du billet (cf. les photos à la page 6).



LE FILIGRANE

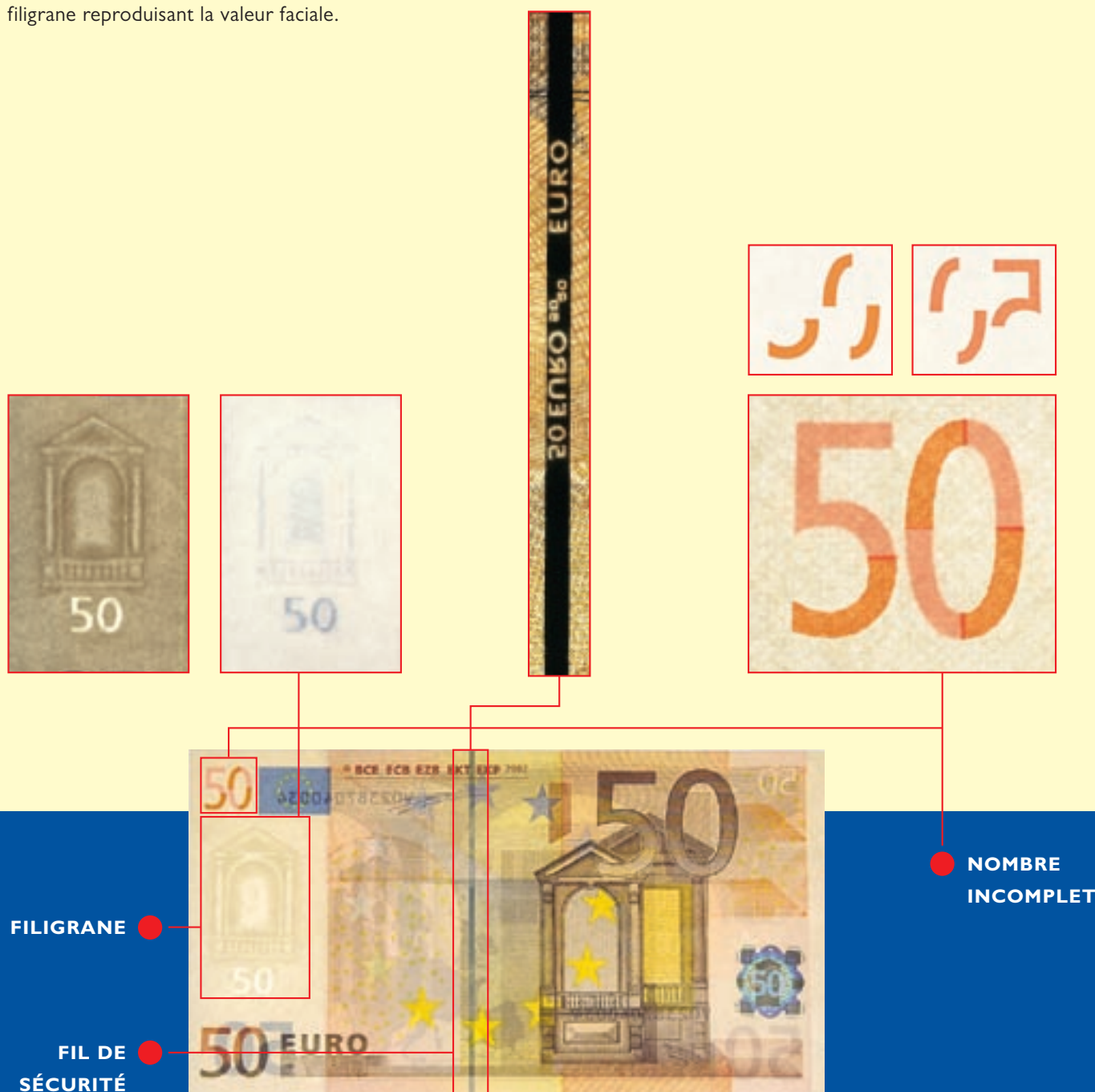
Le filigrane est obtenu en jouant sur la variation de l'épaisseur du papier. Il est visible en examinant le billet par transparence. Face à la lumière, la transition entre les parties sombres et claires de l'image montrant le motif principal est progressive. Si le billet est posé sur une surface sombre, les parties claires deviennent sombres. Cet effet est très visible dans le filigrane reproduisant la valeur faciale.

LE FIL DE SÉCURITÉ

Le fil de sécurité est incorporé dans l'épaisseur du papier. Examinez le billet par transparence – le fil ressort sous la forme d'une bande sombre. La valeur faciale et le mot « EURO » apparaissent en lettres minuscules dans la largeur du fil.

LE NOMBRE INCOMPLET

Les signes imprimés dans le coin supérieur du billet, au recto et au verso, se complètent parfaitement pour reconstituer le chiffre de la valeur faciale. Vous pouvez voir le chiffre complet en examinant le billet par transparence.



LES BILLETS EN EUROS

Les principaux signes de sécurité

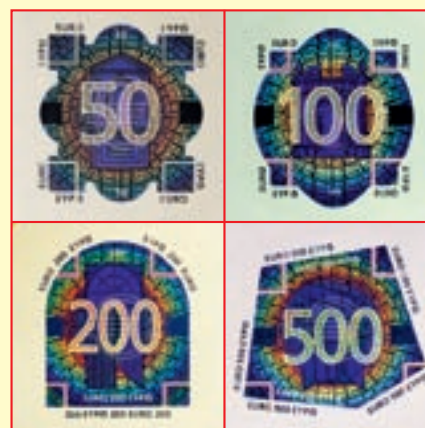
LA BANDE HOLOGRAPHIQUE

Inclinez un billet de 5, 10 ou 20 euros : la valeur faciale et le symbole de l'euro (€) alternent dans l'hologramme, sur un fond arc-en-ciel. Près des bordures, des lettres minuscules indiquent la valeur.



LA PASTILLE HOLOGRAPHIQUE

Inclinez un billet de 50, 100, 200 ou 500 euros : la valeur faciale et une fenêtre ou un portail alternent dans l'hologramme. En arrière-plan, on peut voir des cercles concentriques aux couleurs de l'arc-en-ciel, constitués de lettres minuscules « se déplaçant » du centre vers la bordure de la pastille.



LES PERFORATIONS

Examinez le billet par transparence. Dans la pastille ou la bande holographique, vous pouvez voir des perforations formant le symbole de l'euro (€) ainsi que de petits chiffres indiquant la valeur faciale du billet.



**BANDE
HOLOGRAPHIQUE**

**PASTILLE
HOLOGRAPHIQUE**

LA BANDE IRIDESCENTE

Inclinez un billet de 5, 10 ou 20 euros : une bande iridescente ou de couleur dorée reproduisant la valeur faciale et le symbole de l'euro (€) apparaît au verso du billet.

LE NOMBRE À COULEUR CHANGEANTE

Inclinez un billet de 50, 100, 200 ou 500 euros : le chiffre de la valeur faciale figurant au verso change de couleur, passant du mauve au vert olive ou au marron.



BANDE IRIDESCENTE

NOMBRE À COULEUR CHANGEANTE

LES BILLETS EN EUROS

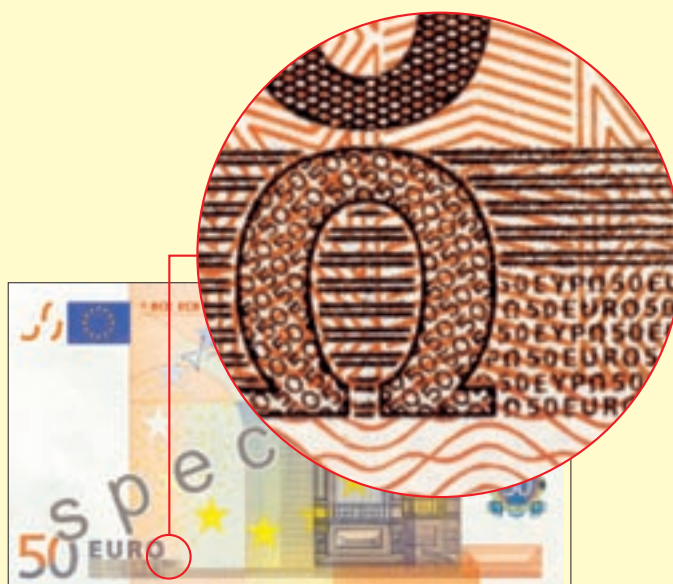
Les autres signes de sécurité

Vous pouvez vérifier les autres signes de sécurité à l'aide d'un équipement spécial (par exemple, une loupe ou une lampe ultraviolette).

- La micro-impression
- Les propriétés sous ultraviolet (fibres et encre)

LA MICRO-IMPRESSON

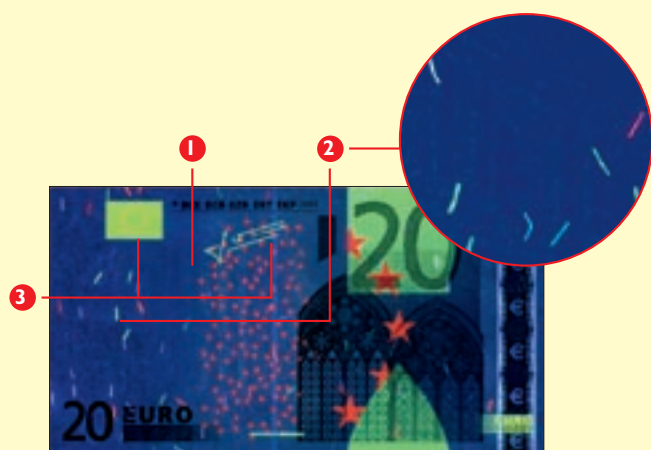
Sur certaines parties du billet, vous pouvez distinguer des petites lettres. Les minilettes de 0,8 mm sont généralement lisibles à l'œil nu. Les microlettres de 0,2 mm sont visibles à l'œil nu sous la forme d'un trait fin, mais elles peuvent être lues à l'aide d'une loupe. Même les lettres de cette taille sont nettes sur un billet authentique et ne sont jamais floues.



LES PROPRIÉTÉS SOUS ULTRAVIOLET (FIBRES ET ENCRE)

Sous une source de lumière ultraviolette, vérifiez les caractéristiques suivantes :

- 1 Le papier n'émet pas de lumière vive. Il ne réagit pas au rayonnement ultraviolet.
- 2 Les fibres incorporées dans le papier ressortent en rouge, bleu et vert.
- 3 Au recto, le drapeau de l'Union européenne apparaît en vert et ses étoiles prennent une couleur orange. La signature du président de la BCE vire au vert. Les grandes étoiles et les petits cercles imprimés au centre réfléchissent une lumière vive.
- 4 Au verso, la carte, le pont et le chiffre de la valeur faciale ressortent en jaune ou en vert.



IMAGES DES BILLETS EN EUROS SOUS UNE SOURCE DE LUMIÈRE ULTRAVIOLETTE



LES PIÈCES EN EUROS

Caractéristiques générales et signes de sécurité

2 EUROS



Diamètre : 25,75 mm
Poids : 8,50 g
Forme : ronde
Couleur : couronne : blanc argenté
cœur : jaune d'or
Composition :
couronne : cupronickel
cœur : trois couches : laiton de nickel, nickel, laiton de nickel
Tranche : gravure sur cannelures fines (différente selon les pays)

1 EURO



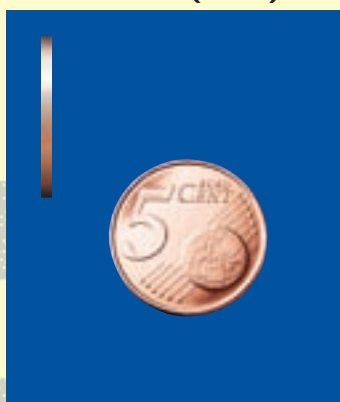
Diamètre : 23,25 mm
Poids : 7,50 g
Forme : ronde
Couleur : couronne : jaune d'or
cœur : blanc argenté
Composition :
couronne : laiton de nickel
cœur : trois couches : cupronickel, nickel, cupronickel
Tranche : alternance de parties lisses et de parties cannelées

50 CENT(IME)S



Diamètre : 24,25 mm
Poids : 7,80 g
Forme : ronde
Couleur : jaune d'or
Composition : alliage nordique
Tranche : dentelée

5 CENT(IME)S



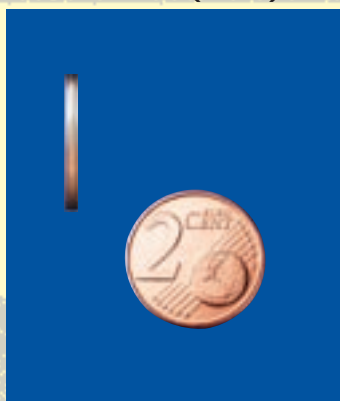
Diamètre : 21,25 mm
Poids : 3,92 g
Forme : ronde
Couleur : rouge cuivré
Composition : acier cuivré
Tranche : lisse

20 CENT(IME)S



Diamètre : 22,25 mm
Poids : 5,74 g
Forme : fleur espagnole
Couleur : jaune d'or
Composition : alliage nordique
Tranche : unie

2 CENT(IME)S



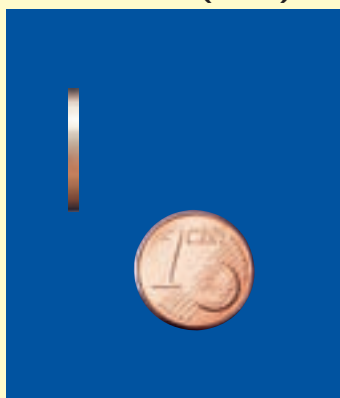
Diamètre : 18,75 mm
Poids : 3,06 g
Forme : ronde
Couleur : rouge cuivré
Composition : acier cuivré
Tranche : lisse avec un sillon

10 CENT(IME)S



Diamètre : 19,75 mm
Poids : 4,10 g
Forme : ronde
Couleur : jaune d'or
Composition : alliage nordique
Tranche : dentelée

1 CENT(IME)



Diamètre : 16,25 mm
Poids : 2,30 g
Forme : ronde
Couleur : rouge cuivré
Composition : acier cuivré
Tranche : lisse

La série des pièces en euros se compose de huit valeurs : 1 cent(ime), 2 cent(ime)s, 5 cent(ime)s, 10 cent(ime)s, 20 cent(ime)s, 50 cent(ime)s, 1 euro et 2 euros. Les pièces se distinguent entre elles par leur taille, leur poids, l'alliage, leur couleur et leur épaisseur. Deux pièces qui se suivent dans la série présentent des tranches différentes. Chaque pièce est facilement reconnaissable, même par les personnes malvoyantes.

LES FACES EUROPÉENNES COMMUNES

Les faces européennes communes représentent une minuscule carte de l'Europe ainsi que les douze étoiles de l'Union européenne.

À la suite de l'élargissement en 2004, le dessin symbolisant l'Union européenne représenté sur les pièces de 10, 20 et 50 cent(ime)s et sur les pièces de 1 euro et 2 euros a été modifié et montre désormais une carte géographique de l'Europe.



Les pièces montrant l'Union européenne à 15 continuent d'avoir cours légal.



LES FACES NATIONALES

Chaque pays a utilisé un symbole ou un motif national pour illustrer la face nationale de ses pièces en euros. Le site Internet de la BCE (www.euro.ecb.eu) donne des informations plus détaillées sur les faces nationales. En outre, la Principauté de Monaco, la République de Saint-Marin et la Cité du Vatican émettent un faible volume de pièces en euros. Celles-ci ont cours légal dans l'ensemble des pays de la zone euro, mais il y en a sans doute peu en circulation, car elles deviennent des pièces de collection.

Bien que les faces nationales soient différentes, toutes les pièces en euros peuvent être utilisées dans l'ensemble des pays de la zone euro

LES SIGNES DE SÉCURITÉ

Les pièces de 1 euro et 2 euros comportent un certain nombre de signes de sécurité, tels que la combinaison de couleurs – argenté et jaune d'or – et le lettrage sur la tranche de la pièce de 2 euros, qui varie d'un pays à l'autre. En outre, la structure dite « en sandwich » des pièces de 1 euro et 2 euros et leur propriété magnétique spécifique permettent une utilisation plus sûre dans les distributeurs automatiques.

LES PIÈCES COMMÉMORATIVES

Une fois par an, chaque pays participant à la zone euro – ainsi que la Principauté de Monaco, la République de Saint-Marin et la Cité du Vatican – peut émettre une pièce commémorative de 2 euros. La face européenne et les caractéristiques physiques de ces pièces sont identiques à celles des pièces de 2 euros courantes, mais leur face nationale est illustrée d'un motif commémoratif.

Les pièces commémoratives ont cours légal dans l'ensemble de la zone euro, ce qui signifie qu'elles peuvent être utilisées – et doivent être acceptées – comme n'importe quelle autre pièce en euros.

LES PIÈCES DE COLLECTION

Les pièces de collection ne sont pas destinées à la circulation et n'ont cours légal que dans le pays émetteur. Elles se différencient des pièces courantes et des pièces commémoratives, qui peuvent être utilisées pour régler des achats, par leur motif et leur valeur faciale. Les caractéristiques des pièces de collection (couleur, diamètre ou poids) diffèrent sensiblement de celles des pièces en circulation.

LES BILLETS SUSPECTS ET ENDOMMAGÉS

Mesures prises par la BCE et les banques centrales nationales

L'euro est considéré comme une monnaie stable, non seulement en Europe, mais aussi dans les autres parties du monde. Il en résulte que les faux-monnayeurs lui portent un intérêt peu souhaitable. Bien que l'euro soit l'une des monnaies les mieux protégées du monde grâce à ses signes de sécurité, un petit nombre de contrefaçons sont mises en circulation.

Le nombre effectif de billets contrefaits retirés de la circulation est publié chaque semestre sur le site Internet de la BCE. Il représente une proportion insignifiante du nombre total de billets authentiques en circulation et ne constitue donc pas un sujet de préoccupation – il convient tout simplement de rester vigilant.

Les contrefaçons saisies dans un pays sont remises au centre national d'analyse que chaque pays a créé. S'il s'agit d'un nouveau type de contrefaçon, celle-ci est envoyée au centre d'analyse des contrefaçons mis en place à la BCE, qui est chargé de l'analyse technique détaillée et de la classification des faux billets. Les données techniques et statistiques sont stockées dans une base centrale de données gérée par la BCE. Les contrefaçons d'un type déjà connu et les données statistiques correspondantes, qui sont enregistrées dans la base centrale de données, sont conservées au niveau national.

La BCE a mis en place un site Internet réservé aux autorités de police, aux institutions financières et aux professionnels ayant à manipuler des espèces. Le « Euro Check Web Site » a pour vocation de les aider à authentifier des billets suspects. Pour plus d'informations, veuillez consulter ce site à l'adresse suivante : <https://ecws.ecb.europa.eu>.

Les modalités de traitement des fausses pièces en euros sont sensiblement identiques. Les pays de la zone euro ont mis en place un centre d'analyse européen des pièces, situé en France. Les données techniques et statistiques concernant les pièces contrefaites sont enregistrées dans la même base centrale de données que celles relatives aux faux billets. Les informations contenues dans la base de données sont accessibles aux forces de police chargées de la lutte contre la contrefaçon.



Pour obtenir des informations complémentaires sur les règles et procédures en vigueur dans votre pays, vous pouvez vous adresser à votre banque centrale nationale, dont vous trouverez les coordonnées aux pages 22 et 23.

Tous les opérateurs qui manipulent des espèces à titre professionnel, tels que les banques, les sociétés de transport de fonds et les bureaux de change, sont légalement tenus* de retirer de la circulation tous les billets et les pièces en euros qu'ils ont reçus et au sujet desquels ils savent ou ont des raisons suffisantes de penser qu'ils sont contrefaits. Ils doivent les remettre aux autorités nationales compétentes. S'ils ne le font pas, ils sont passibles d'une amende.

En vertu du *Cadre relatif au recyclage des billets***, les entreprises ne peuvent remettre en circulation que les billets en euros qui ont été vérifiés conformément aux normes européennes. Cette vérification joue un rôle important dans l'élimination des contrefaçons, des billets suspects et des billets souillés ou usés qui sont devenus impropres à la circulation. Elle permet de retirer rapidement de la circulation les contrefaçons et garantit la bonne qualité des billets en circulation. Les professionnels qui, dans des circonstances exceptionnelles, ne vérifient pas les billets au moyen de machines de traitement des billets, sont tenus de procéder à des contrôles manuels de l'authenticité et de la qualité des billets avant de les remettre en circulation aux guichets.

Certains exemples de billets impropres à la circulation sont présentés ci-dessous. Ces billets doivent être remis à la banque centrale nationale.

Salissure



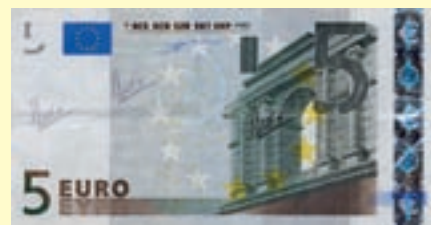
Salissure sur toute la surface du billet

Tache



Salissure localisée ayant une surface d'au moins 3 mm²

Graffitis



Altération graphique d'un billet, p. ex. chiffres ou lettres

Billet délavé



Absence d'encre reconnaissable à l'œil nu sur tout ou partie d'un billet, p. ex. sur un billet lavé

Mutilation



Au moins une altération physique, p. ex. une déchirure sur un côté, un trou ou une partie manquante, ou un signe de sécurité gravement endommagé.

Billet réparé



Assemblage des parties d'un billet à l'aide d'une bande adhésive ou de colle

* Cf. le Règlement (CE) No 1338/2001 du Conseil du 28 juin 2001 définissant des mesures nécessaires à la protection de l'euro contre le faux-monnayage.

** Des informations supplémentaires concernant le *Cadre relatif au recyclage des billets*, qui régit la remise en circulation des billets, sont disponibles sous la rubrique « L'€uro » du site Internet de la BCE (www.euro.ecb.eu).

LES BILLETS SUSPECTS ET ENDOMMAGÉS

Que faire en présence d'un billet suspect ?

Il vaut mieux anticiper une telle situation en interrogeant votre supérieur sur les règles de conduite en vigueur dans votre société en ce qui concerne les billets suspects. Si une personne vous remet un billet dont le papier a un toucher inhabituel ou qui comporte un motif apparemment contrefait, vous devez toutefois réagir de manière appropriée. Quelques conseils élémentaires :

- **Évitez d'avoir une altercation avec le client**
- **Dites-lui que vous devez demander avis à votre chef ou au responsable de la sécurité, mais assurez-vous que le client voit toujours le billet afin d'éviter toute réclamation de sa part**
- **Demandez à votre chef ou au responsable de la sécurité de discuter avec le client**
- **Essayez de garder en mémoire la physionomie du client**
- **Dans la mesure du possible, ne rendez pas le billet au client**
- **S'il est venu en voiture, notez le numéro d'immatriculation et le type de véhicule**
- **Appelez la police**
- **Remettez immédiatement le billet suspect à votre chef ou au responsable de la sécurité, qui le confiera à la police**
- **Ne jouez pas au héros – veillez à votre sécurité à tout moment**

Si vous avez un doute quant à l'authenticité du billet qu'on vous a remis, n'effectuez pas la transaction avec le client, conservez le billet et remettez un reçu au client.

Un faux billet n'ayant aucune valeur, il est important de rester vigilant.

Mettre en circulation un billet que vous savez contrefait ou qui vous paraît suspect constitue un délit.



Que faire des billets mutilés ou endommagés ?*

Les banques centrales nationales de la zone euro et de nombreuses banques commerciales échangent les billets en euros qui sont mutilés ou endommagés, et ce dans les cas suivants :

- lorsque le demandeur présente plus de la moitié du billet, et
- lorsque le demandeur présente la moitié du billet ou une fraction plus petite, s'il peut prouver que la partie manquante a été détruite.

L'échange des billets en euros qui sont mutilés ou endommagés est soumis aux conditions suivantes :

- le demandeur doit être identifié (lorsqu'il est permis de douter qu'il est en possession légitime des billets ou que ces derniers sont authentiques) ;
- le demandeur est tenu de produire une déclaration écrite sur la cause de la mutilation ou du dommage et/ou le lieu où se trouvent les parties manquantes du billet ; et
- le demandeur est tenu de fournir des explications écrites sur la nature de la tache, de la souillure ou de l'imprégnation lorsqu'il présente des billets tachés d'encre, souillés ou imprégnés d'une substance quelconque.

Une société de transport de fonds ou un établissement de crédit est tenu de fournir :

- une déclaration écrite sur la cause et la nature de l'invalidation lorsque les billets présentés ont été maculés (par exemple avec un colorant rouge) par suite du déclenchement d'un dispositif anti-vol.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les règles et procédures en vigueur dans votre pays, vous pouvez vous adresser à votre banque centrale nationale, dont vous trouverez les coordonnées aux pages 22 et 23.

* Cf. la *Décision BCE/2003/4* du 20 mars 2003 de la Banque centrale européenne concernant les valeurs unitaires, les spécifications, la reproduction, l'échange et le retrait des billets en euros.



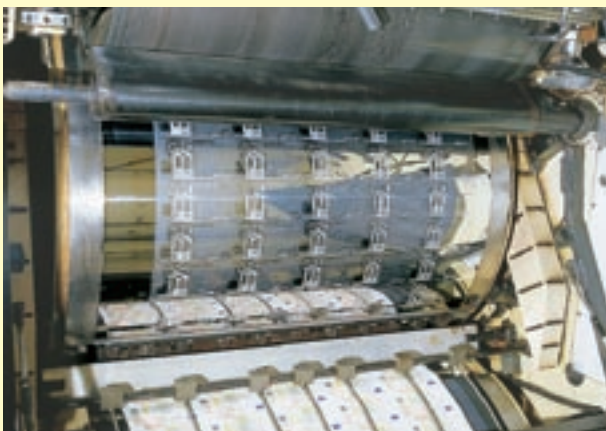
L'IMPRESSION DES BILLETS

Deux types de matériel sont utilisés pour l'impression des billets : les presses rotatives « à feuilles » ou « en continu ». La plupart des imprimeries qui produisent des billets en euros utilisent des presses à feuilles, les billets étant imprimés sur plusieurs machines différentes (voir ci-dessous). En revanche, les presses en continu sont alimentées par un rouleau de papier continu, et les différents processus d'impression s'effectuent en un seul passage dans la machine.



L'IMPRESSION OFFSET

Ce procédé permet d'imprimer simultanément au recto et au verso des billets les motifs offset. Les plaques d'impression transfèrent l'encre sur le papier par le biais d'un rouleau intermédiaire. L'impression offset nécessite un certain nombre de plaques de couleurs différentes, superposées en repérage précis, pour produire des images de haute qualité et très nettes. Les motifs visibles à l'arrière-plan au recto et l'ensemble des motifs reproduits au verso des billets sont imprimés en offset.



L'IMPRESSION EN TAILLE-DOUCE

Dans le procédé d'impression en taille-douce, l'encre est déposée dans des sillons gravés sur une plaque. Lorsque la plaque est pressée contre le papier, l'encre est portée sous pression sur le papier afin de produire un effet de relief. Des éléments en taille-douce ne sont imprimés qu'au recto des billets. L'impression en relief apparaît uniquement au recto, par exemple dans la fenêtre ou le portail.



LA SÉRIGRAPHIE

Dans une machine d'impression à écran de soie, l'encre passe à travers un pochoir (grille). La bande iridescente et le nombre à couleur changeante sont imprimés selon ce procédé.



LE TRANSFERT DE FILM

La bande ou pastille holographique est appliquée sur le papier du billet par transfert à chaud.



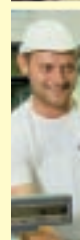
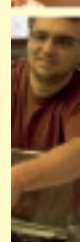
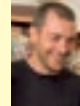
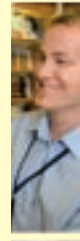
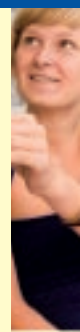
TYPOGRAPHIE

Les numéros de série des billets sont imprimés à l'aide de numéroteurs.



LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Des défauts surviennent inévitablement dans tout processus de production en série. Les billets sont examinés avant leur conditionnement afin de détecter les défauts. Outre la vérification manuelle ou visuelle, de nombreuses imprimeries mettent en œuvre des systèmes de contrôle automatique qui vérifient la qualité de chaque billet.



European Central Bank

Kaiserstraße 29
60311 Frankfurt
Germany
Tel.: +49 69 1344 0
Fax: +49 69 1344 6000
info@ecb.europa.eu
www.euro.ecb.eu

Danmarks

Nationalbank

Havnegade 5
1093 København K
Danmark
Tlf.: +45 33 63 70 00
Fax: +45 33 63 71 03
info@nationalbanken.dk
www.nationalbanken.dk

Banco de España

Departamento de Emisión y Caja
Centro Nacional de Análisis
Alcalá 48, 28014 Madrid
España
Tel.: +34 91 338 6332/6319
Fax: +34 91 338 6887
emisionycaja@bde.es
www.bde.es

Deutsche Bundesbank

Falschgeldstelle
Hegelstraße 65
55122 Mainz
Deutschland
Tel.: + 49 6131 377 4488
Fax: + 49 6131 377 4499
nccde@bundesbank.de
www.bundesbank.de

Banque de France

31, rue Croix des Petits Champs
75001 Paris
France
Tél.: +33 1 42 92 42 92
Fax: +33 1 42 92 45 52
euro-formation@banque-france.fr
www.banque-france.fr

Nationale Bank van België / Banque Nationale de Belgique

Berlaimontlaan/Boulevard de
Berlaimont 14
1000 Brussel/Bruxelles
België/Belgique
Tel./Tél.: + 32 2 221 45 45
Fax: + 32 2 221 30 91
cashdepartment@nbb.be
www.nbb.be

Eesti Pank

Estonia pst 13
15095 Tallinn
Eesti
Tel.: +372 66 80 719
Fax: +372 66 80 954
info@eestipank.ee
www.eestipank.info

Banca d'Italia

via Nazionale, 91
00184 Roma
Italia
Tel. +39 06 4792 3782
Fax +39 06 4792 3896
nccit@bancaditalia.it
www.bancaditalia.it

Българска народна банка Bulgarian National Bank

I, Alexander Battenberg Square
1000 Sofia
Bulgaria
Tel.: +359 2 91459
Fax: +359 2 9802425
press_office@bnbank.org
www.bnb.bg

Central Bank & Financial Services Authority of Ireland

PO Box No 61, Sandyford
Dublin 16
Ireland
Tel.: +353 1 2198818
Fax: +353 1 2956536
nccie@centralbank.ie
www.centralbank.ie

Κεντρική Τράπεζα της Κύπρου Central Bank of Cyprus

80 Kennedy Avenue
1076 Nicosia
Cyprus
Tel.: +357 22 71 41 00
Fax: +357 22 37 81 53
cbinfo@centralbank.gov.cy
www.centralbank.gov.cy

Česká národní banka

Na Příkopě 28
115 03 Praha I
Česká republika
Tel.: +420 800 160 170,
+420 224 413 585
Fax: +420 224 412 179
info@cnb.cz
www.cnb.cz

Τράπεζα της Ελλάδος Bank of Greece

Cash Department
341, Messogion Avenue
152 31 Halandri
Greece
Tel.: +30 210 670 9510
Fax: +30 210 670 9195
Dep.cash@bankofgreece.gr
www.bankofgreece.gr

Latvijas Banka

K. Valdemāra ielā 2a
Rīgā, LV-1050
Latvijā
Tālr.: +371 670 22 300
Fakss: +371 670 22 420
info@bank.lv
www.bank.lv



Lietuvos bankas

Gedimino pr. 6
01103 Vilnius
Lietuva
Tel. +370 5 268 00 29
Faks. +370 5 268 81 24
info@lb.lt
www.lb.lt

Banque centrale du Luxembourg

2, boulevard Royal
2983 Luxembourg
Luxembourg
Tél.: +352 4774 1
Fax: +352 4774 4910
info@bcl.lu
www.bcl.lu

Magyar Nemzeti Bank

1850 Budapest
Szabadság tér 8-9.
Magyarország
Tel.: +36 1 428 2600
Fax: +36 1 428 2569
info@mnb.hu
www.mnb.hu

Bank Ċentrali ta' Malta / Central Bank of Malta

Pjazza Kastilja, Valletta
VLT 1060
Malta
Tel.: +356 2550 0000
Fax: +356 2550 2500
CSU@centralbankmalta.com
www.centralbankmalta.com

De Nederlandsche Bank

Westeinde 1
Postbus 98
1000 AB Amsterdam
Nederland
Tel.: 0800-020 10 68
(gratis)
Fax: +31 20 524 2500
info@dnb.nl
www.dnb.nl

Oesterreichische Nationalbank

Otto-Wagner-Platz 3
1090 Wien
Österreich
Tel.: +43 1 404 20 6666
Fax: +43 1 404 20 6698
bargeld@oenb.at
www.oenb.at

Narodowy Bank Polski

ul. Świętokrzyska 11/21
00-919 Warszawa
Polska
Tel.: +48 22 653 10 00
Fax: +48 22 620 85 18
nbp@nbp.pl
www.nbp.pl

Banco de Portugal

Departamento de Emissões
e Tesouraria, Complexo do
Carregado, Apartado 81
2584-908 Carregado
Portugal
Tel.: +351 263 856 514
Fax: +351 263 858 461
cncontrafaccoes@bportugal.pt
www.bportugal.pt

Banca Națională a României

Lipscani 25
030031 Bucharest
România
Tel.: +40 21 307 01 51
Fax: +40 21 312 35 66
razvan.dumitriu@bnro.ro
www.bnro.ro

Banka Slovenije

Slovenska cesta 35
1000 Ljubljana
Slovenija
Tel.: +386 1 471 91 00
Faks: +386 1 471 97 28
ncc-si@bsi.si
www.bsi.si

Národná banka Slovenska

Imricha Karvaša 1
813 25 Bratislava
Slovensko
Tel.: +421 2 5787 2713
Fax: +421 2 5787 1170
webmaster@nbs.sk
www.nbs.sk

Suomen Pankki – Finlands Bank

Snellmaninaukio/Snellmansplatsen
00170 Helsinki/Helsingfors
Suomi/Finland
Puh/Tel.: +358 10 8311
Faksi/Fax: +358 9 658424
info@bof.fi
www.suomenpankki.fi
www.finlandsbank.fi

Sveriges Riksbank

103 37 Stockholm
Sverige
Tel.: +46 8 787 0000
Fax: +46 8 21 0531
info@riksbank.se
www.riksbank.se

Bank of England

Threadneedle Street
London EC2R 8AH
United Kingdom
Tel.: +44 20 7601 4878
Fax: +44 20 7601 5460
enquiries@bankofengland.co.uk
www.bankofengland.co.uk





ЕВРОПЕЙСКА ЦЕНТРАЛНА БАНКА
 BANCO CENTRAL EUROPEO
 EVROPSKÁ CENTRÁLNÍ BANKA
 DEN EUROPÆISKE CENTRALBANK
 EUROPAISCHE ZENTRALBANK
 EUROOPA KESKPANK
 ΕΥΡΩΠΑΪΚΗ ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ
 EUROPEAN CENTRAL BANK

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
 BANC CEANNAIS EORPACH
 BANCA CENTRALE EUROPEA
 EIROPAS CENTRĀLĀ BANKA
 EUROPOS CENTRINIS BANKAS
 EURÓPAI KÖZPONTI BANK
 BANK ĊENTRALI EWROPEW

EUROPESE CENTRALE BANK
 EUROPEJSKI BANK CENTRALNY
 BANCO CENTRAL EUROPEU
 BANCA CENTRALĂ EUROPEANĂ
 EURÓPSKA CENTRÁLNA BANKA
 EVROPSKA CENTRALNA BANKA
 EUROOPAN KESKUSPANKKI
 EUROPEISKA CENTRALBANKEN

EUROSYSTEM